

Objet : **Mandat de désignation de SYSTRA**

le : 05/02/2026

Entre les soussignés :

Chloé PINTY, chargée d'affaires territoriales à la Direction Drôme Ardèche de l'EPORA, ci-après dénommée le Mandant,

D'une part

Et

L'assistant Maîtrise d'ouvrage SYSTRA, titulaire du marché MP 24/540 ci-après dénommé le Mandataire
D'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Le mandant donne mandat au mandataire pour accomplir au nom de l'EPORA la mission suivante :

- Les démarches de rédaction de la demande d'examen au cas par cas, dans le cadre des formalités préalables à la rédaction d'un dossier préalable à l'utilité publique de l'opération d'aménagement située sur Mollans-sur-Ouvèze, via la plateforme dématérialisée evaluation-environnementale.ecologie.gouv.fr

Ce mandat est consenti pour toute la durée nécessaire à l'accomplissement de l'ensemble des formalités : il prend fin lors du parfait achèvement des démarches susvisées.

Fait à Saint Etienne, le 05/02/2026

Le Mandant



Le Mandataire


SYSTRA
Direction Conseil et Aménagement
105, rue Antoine Durafour - 42100 SAINT-ETIENNE
387 949 530 RCS Paris

